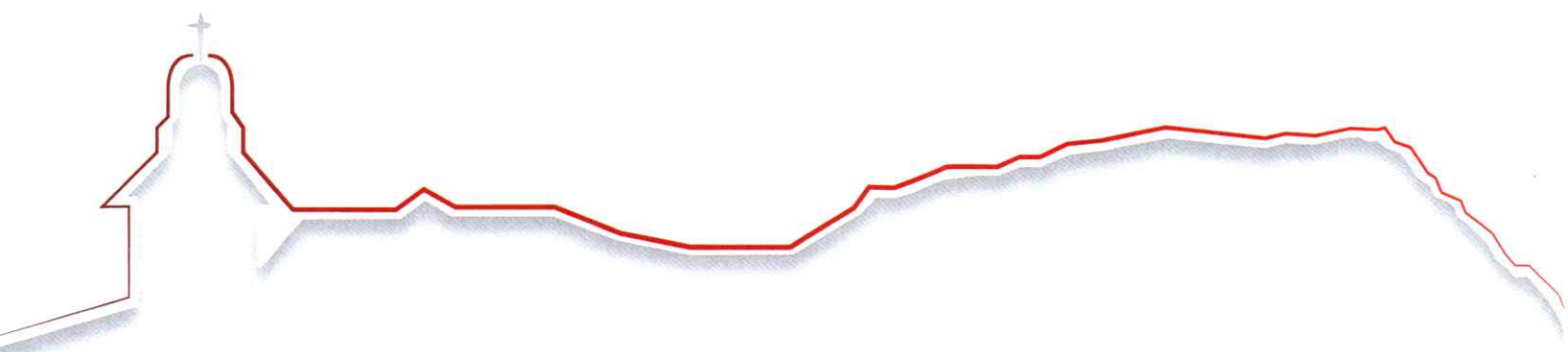


# LETTRE AUX HABITANTS DE MONT-SAXONNEX

# Mai 2023



**Madame, Monsieur, chers Dumonts,**

Du 12 au 22 mars dernier, les 1 343 personnes inscrites sur la liste électorale de Mont-Saxonnex ont été invitées à donner leur avis sur le devenir de l'activité ski alpin au Mont.

207 d'entre elles, soit 15%, se sont exprimées et je les en remercie.

Comme annoncé, toutes ces contributions ont été portées à la connaissance des 19 conseillers municipaux.

Après la réunion de la commission finances du 5 avril, **c'est le 11 avril lors de la séance publique du conseil municipal, qu'ont été approuvés le budget principal ainsi que le budget annexe du service des remontées mécaniques, qui entérinent la décision de poursuivre l'activité ski alpin sans le télésiège.**

L'échéance pour cette année 2023 de la grande inspection réglementaire du télésiège, autorisant une nouvelle période d'exploitation jusqu'en 2027, et dont le coût prévisionnel est estimé à 150 000 €, n'a pas été retenu au budget.

Les élus ont en effet considéré qu'au regard du contexte énergétique et de la perspective sur les finances publiques, au regard également des investissements d'avenir prioritaires à porter à court et moyen terme que sont notamment l'aménagement de la traversée du village et la rénovation énergétique de l'école, il n'était plus raisonnable de supporter le coût d'exploitation de cet appareil vieux de 40 ans.

**C'est par une large majorité, 17 voix sur 19 (1 absent, 1 contre, justifiant son vote par un souhait de l'arrêt total de l'activité), que cette décision a été prise.**

Comme les années précédentes, le télésiège sera en activité cet été du 9 juillet au 3 septembre, les mercredis, dimanches et jours fériés des 14 juillet et 15 août.

Dès la saison prochaine, les pistes desservies jusqu'alors par le télésiège continueront d'être entretenues et damées pendant la période hivernale pour être dédiées à la pratique sécurisée du ski de randonnée.

Tout est mis en oeuvre dès aujourd'hui pour qu'un nouvel espace d'apprentissage attractif et modernisé du ski alpin puisse être proposé à Morsullaz dès la saison 2024/2025. En attendant, celui existant rue du Front de Neige, avec les deux anciens télébabys des Combes et des Planets, perdurera.

**Conformément à la dernière modification statutaire confirmée par arrêté de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, c'est désormais la 2CCAM qui exploitera les domaines skiables alpins du Mont, du Reposoir et de Nancy-sur-Cluses (Romme), ainsi que le domaine nordique d'Agy (Saint-Sigismond/Les Carroz d'Arâches).**

C'est également la 2CCAM qui exploitera l'espace dédié au ski de randonnée au Mont.

Dans la continuité du premier itinéraire de raquette proposé la saison dernière par **l'Office de tourisme intercommunal Cluses Arve et montagnes Tourisme**, un second itinéraire de raquette sera balisé pour cet hiver.

En complément de l'espace rando, un itinéraire balisé pour monter en « peaux de phoques » dans un cadre sécurisé sera proposé le long des pistes de ski des téléskis des Mouilles et de Malaquis.

Naturellement attractif par son patrimoine naturel remarquable, notre village bénéficie d'une image de marque positive. La vie économique locale animée par des commerces de bouche de qualité, des restaurants, des producteurs locaux, des créateurs et des artisans nombreux doit être encouragée et soutenue.

**Dans le cadre de la stratégie de diversification touristique, la 2CCAM poursuit les études portant sur les projets de passerelle himalayenne au-dessus de la Gorge du Cé, de via ferrata et de plan d'eau biotope.**

Prochainement, un groupe de travail « escalade » sera constitué, ayant pour objectif de faire du Mont le village où il fait bon grimper !

L'espace ludique et pédagogique créé autour de la thématique du gypaète ainsi que le pumptrack actuellement en construction, seront réceptionnés et ouverts au public au plus tard courant du troisième trimestre 2023.

**Dans un contexte d'évolution des pratiques touristiques et de loisirs, l'avenir du Mont s'inscrit désormais dans le développement d'un tourisme de proximité durable, s'échelonnant tout au long de l'année et répondant aux aspirations des familles.**

Je tiens à remercier mes collègues élus qui, confrontés à des choix difficiles, assument leur fonction de conseiller municipal avec courage et responsabilité.

Je remercie également la 2CCAM, les instances du département de la Haute-Savoie et de la Région, tout comme les services du Préfet de la Haute-Savoie, pour leur accompagnement et leur soutien dans la mise en oeuvre de notre transition touristique.

Je vous remercie de votre confiance et vous assure de tout mon dévouement.

**Frédéric CAUL-FUTY**  
**Maire de Mont-Saxonnex**